

MOUVEMENT
DE L'EMPLOI

POUR ÊTRE MUTÉ, IL FAUT PLUS QU'UN PAPIER



Vous demandez une mutation ? Vous êtes inscrit(e) au mouvement de l'emploi.

Ne laissez pas une erreur impacter votre dossier :
priorité, codification, impératif familial, ancienneté... chaque détail compte.

Les responsables locaux du Spelc sont enseignants comme vous.
Ils connaissent les réalités du terrain, les contraintes et les engagements de chacun.

Ils siègent aux commissions de l'emploi,
où ils suivent et défendent le dossier des maîtres qui font appel à eux.

N'abordez pas seul ce tournant de votre carrière.

Chaque erreur administrative est une injustice
et risque de vous priver d'un poste auquel vous avez droit.

Allégez votre esprit en nous confiant votre dossier au mouvement de l'emploi.

Un dossier suivi. Une voix portée. Un parcours respecté.

→ **vous ÉPAULER**

→ **vous REPRÉSENTER**

→ **vous DÉFENDRE**

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc sur :

- [Fédération nationale des Spelc](#)
- [@FederationSpelc](#)
- [federation-nationale-des-spelc](#)

